

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 6 DECEMBRE 2024**

Date d'affichage et de convocation 29 novembre 2024	L'an deux mille vingt-quatre, le six décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Puiseux en France s'est réuni en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yves MURRU, Maire
Nombre de membres En exercice : 27 Présents : 17 Votants : 21	<p><b>Étaient présents:</b> Yves MURRU, Nicole BERGERAT, Maryvonne JOUANY, Séjiane RENE, Martine POUILLIE, Maurice ANDRIEU, Jean-Jacques PERCHAT, Gilles MEKLER, Georges BIRBA, Thierry TABORSKI, Olivier BECRET, Olivier VELIN, Caroline THUEZ, Francis KLEIJN, Flavien PARISI, Nathalie CHEVALLIER et Antoine CALDICOTE.</p> <p><b>Pouvoirs:</b> Christine MAHE à Francis KLEIJN, Kadidiatou DIEBKILE à Maryvonne JOUANY, Elodie SIMONE à Jean-Jacques PERCHAT, Catherine GASTAN-KLUG à Antoine CALDICOTE.</p> <p><b>Absents:</b> Djemaï LASSOUED, Thierry MARIN-CUDRAZ, Estelle BOCKEL, Benoît FARRAN, Stéphanie DE CAMPOS, Albert BAFFI.</p> <p>Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. A été désignée pour remplir cette fonction : Maryvonne JOUANY</p>

**2024/056 – DEMANDE DE SUBVENTION AU SDEVO AU TITRE DU PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DES FAUVETTES - PROGRAMME 2025**

Rapporteur : Le Maire

**Vu** le C.G.C.T.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le dossier financier des travaux d'enfouissement des réseaux de la rue des Fauvettes dont la longueur de voirie est de 410 ml, avec réfection totale des enrobés trottoirs et voirie.

Sont concernés : les réseaux d'éclairage public, Basse tension et Télécom (cuivre et fibre).

**Le montant estimatif des études et travaux est de 389 820 € HT suivant la répartition :**

	Montant HT	TVA 20%	TOTAL TTC
<b>Montant des études et travaux :</b>	<b>389 820,00 €</b>	<b>77 964,00 €</b>	<b>467 784,00 €</b>
Dont Eclairage Public	75 749,07 €	15 149,81 €	90 898,88 €
Dont Electricité Basse Tension	180 944,33 €	36 188,87 €	217 133,20 €
Dont Télécom (cuivre et fibre)	87 926,60 €	17 585,32 €	105 511,92 €
Dont géomètre, études, maîtrise d'œuvre	45 200,00 €	9 040,00 €	54 240,00 €

M. le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter l'aide financière du syndicat mixte d'Electricité, du gaz et des télécommunications du Val d'Oise, ainsi qu'Orange suivant la répartition :

Subvention du SDEVO		
<b>Montant des études et travaux :</b>		
Dont Eclairage Public	0 %	0,00 €
Dont Electricité Basse Tension	40%	72 377,73 €
Dont Télécom (cuivre et fibre)	15%	13 188,99 €
Dont études SPS Maîtrise d'œuvre	40%	18 080,00 €
Total subvention		103 646,72 €

Vu l'exposé ci-dessus,

Le conseil Municipal après en avoir délibéré autorise M. Le Maire à solliciter une aide financière du :

**SDEVO**

72 377,73 € représentant 40% des travaux d'enfouissement EP/BT

13 188,99 € représentant 15% des travaux d'enfouissement du Télécom (cuivre et fibre)

18 080,00 € représentant 40% des études, géomètre, SPS, Maîtrise d'œuvre

**Soit une subvention globale de la part du SDEVO de 103 646,72 € €HT**

**Télécom :**

Le maximum de la participation possible.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (17 pour et 4 contre : M. TABORSKI, M. RENE, M. CALDICOTE, Mme GASTAN-KLUG):**

- **AUTORISE** le Maire à solliciter une aide financière du SDEVO de 103 646,72 €.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents liés à cette demande de subvention
- **AUTORISE** le plan de financement ainsi présenté
- **DIT** que les crédits suffisants seront inscrits au budget communal.



Fait et délibéré le 06/12/2024

Extrait certifié conforme au registre des délibérations. Le Maire certifie avoir fait afficher à la porte de la Mairie le compte-rendu de la délibération ci-contre. Le Maire certifie exécutoire la présente, transmise en sous-préfecture de Sarcelles

